

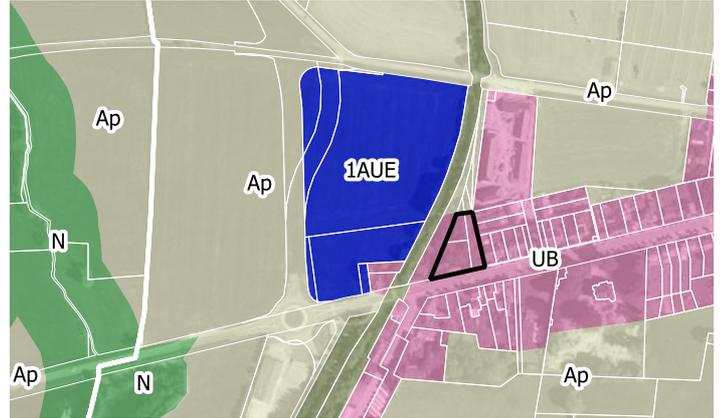
Localisation sur photo aérienne



0 50 m



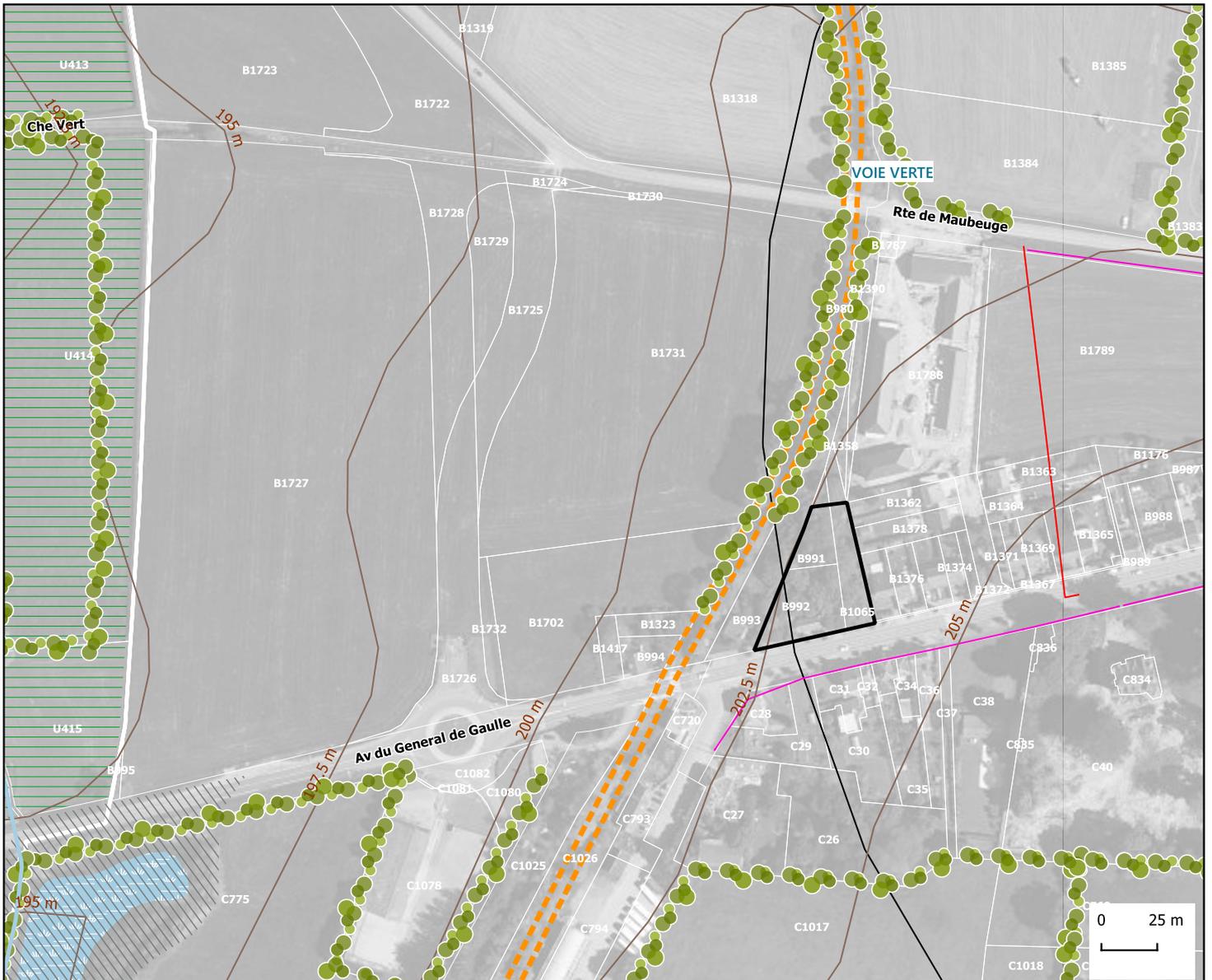
Localisation sur zonage



0 50 m



Contexte



Sources :  
Gisements zones de projets ADU 2023, Photographies aériennes Orthophoto IGN 2022, Limites cadastrales PPIGE 2022, Bâti BDTopo 2022, Limites communales Open Street Map, Régimes sanitaires des exploitations agricoles Chambre d'Agriculture 2019, ZNIEFF INPN 2018, Espaces à Haute valeur Patrimoniale PNRA 2010, Eléments techniques ENEDIS, Risques naturels DDTM

Réalisation : ADU/PNRA, décembre 2023 pour PLUi 3CA



 Autres gisements

#### **Éléments de contexte**

 Limites cadastrales (contour blanc)

 Courbes de niveaux (2,5 mètres)

 Câble à haute tension

 Câble à basse tension

#### **Patrimoine**

 Périmètre de protection des abords des monuments historiques

 Prairies protégées au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme

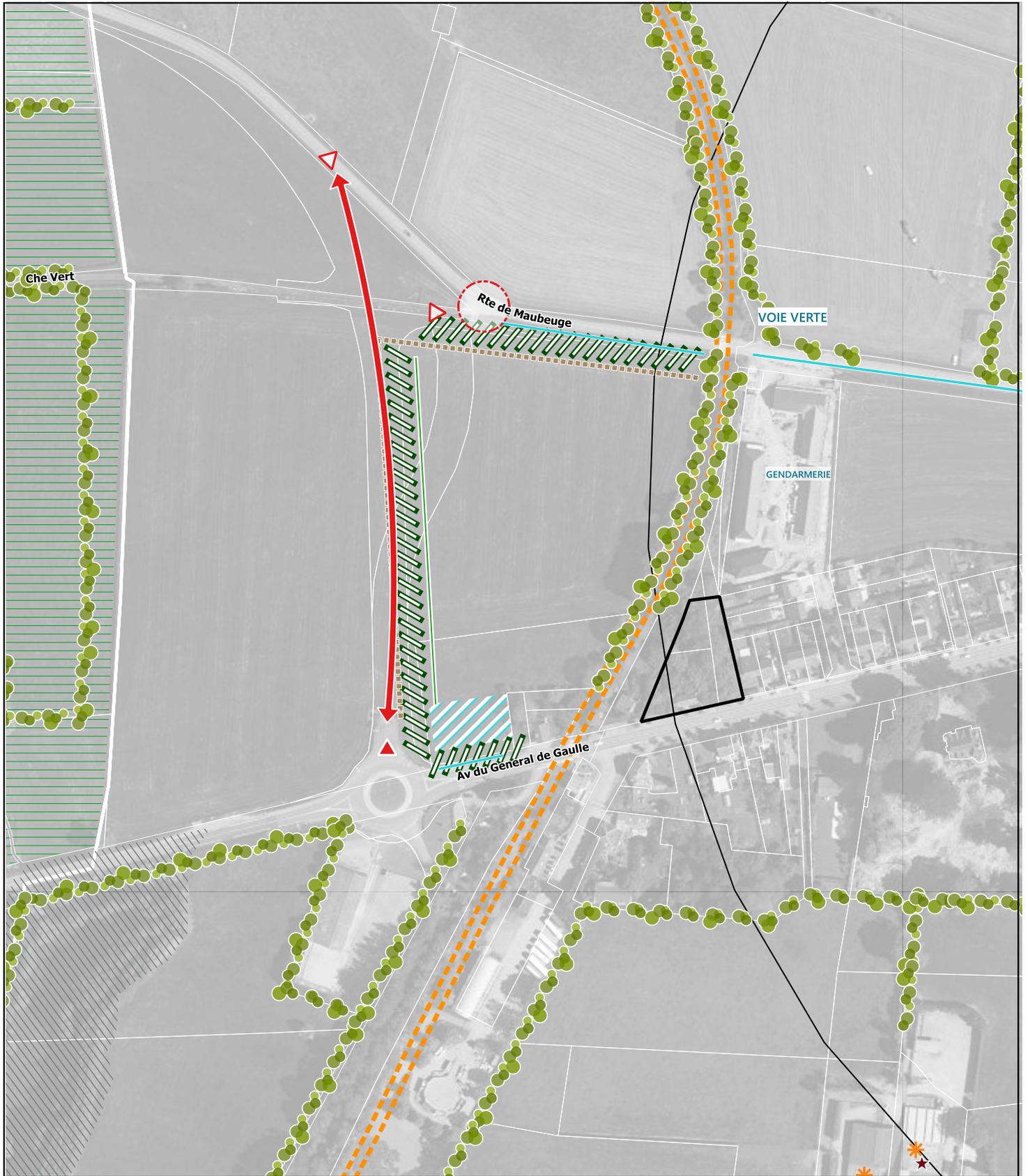
 Linéaires de haies ou alignement d'arbres identifiés au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme

#### **Eau**

 Cours d'eau

 Surface en eau

 Zones à Dominante Humide du SDAGE Artois-Picardie



0 50 m

Sources : Gisements zones de projets ADU 2023, Photographies aériennes Orthophoto IGN 2022, Limites cadastrales PPIGE 2022, Limites communales Open Street Map

Réalisation : ADU/PNRA, décembre 2023 pour PLUi 3CA



-  Autres gisements
- Limites parcellaires (contour blanc)

### Renouvellement

-  Linéaire de haies à préserver ou à conforter
-  Franges paysagères à créer
-  Réseau hydrographique à préserver et valoriser
-  Principe de gestion des eaux pluviales à créer (bassins)
-  Principe de gestion des eaux pluviales à créer (noues)

### Connexion

-  Principe de bouclage de la voirie principale à double sens
-  Accès existant à utiliser
-  Accès à créer
-  Carrefour à sécuriser
-  Principe de continuité des modes doux à développer